

Questions orales

M. Baker (Nepean-Carleton): A la charge de l'usager.

M. Cosgrove: Je puis confirmer—je me souviens d'un projet de Vancouver, qui a été désigné au cours des derniers jours à l'intention des handicapés, dans le cadre des programmes sociaux du gouvernement.

Mlle Carney: Ma question supplémentaire s'adresse également au ministre chargé du logement. J'aimerais lui rafraîchir la mémoire. Je pense que son ministère a triplé semble-t-il le nombre de maisons affectées aux handicapés cette année. Peut-être voudra-t-il contrôler.

Ma question supplémentaire concerne le prix maximum des logements de handicapés, qui a été fixé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement à \$68,000 environ. Considérant que le prix moyen unitaire d'une maison de Vancouver se situe maintenant à \$156,000, quelles mesures le ministre prend-il pour relever le plafond de \$68,000 à des niveaux plus en rapport avec la situation du marché?

M. Cosgrove: La formule adoptée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour les prix de logements multiples—les PLM—qui constituent un critère permettant de contrôler la qualité obtenue en fonction de l'argent dépensé et la valeur des réalisations, est constamment réétudiée dans tous les programmes où elle est justifiée. Sur le marché de Vancouver, par exemple, les spécifications applicables à toutes les zones désignées pour l'application des PLM, sont actuellement réexaminées. J'ai le plaisir d'annoncer qu'en ce qui concerne les logements pour handicapés, étant donné les besoins supplémentaires en bâtiments et les frais supplémentaires exigés pour certaines réalisations multiples, la SCHL réétudie également les diverses catégories de PLM afin d'aider les handicapés.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE RALENTISSEMENT DANS LES TRAVAUX DE FORAGE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Aujourd'hui, nous apprenons en même temps deux tristes nouvelles de l'industrie pétrolière. Comme mon collègue vient de le signaler, c'est aujourd'hui que le 100^e derrick sort du pays depuis l'annonce du Programme énergétique national. On apprend aussi dans le magazine *Oilweek*, que les activités de forage en cours sont en baisse par rapport à l'an dernier; 480 puits l'an dernier contre 467 cette année.

Les députés de ce côté-ci, les sociétés de forage et l'industrie pétrolière, avaient prévu cette situation depuis l'annonce du Programme énergétique national, mais le ministre a toujours fait peu de cas de ces avertissements. La situation empirera encore avant de s'améliorer.

Quelle mesure prendra le ministre, maintenant que le pire est confirmé par les faits? Quelle mesure prendra-t-il pour mettre fin à cet exode des installations de forage qui fait tant de tort à la prétendue priorité n° 1 de la politique énergétique, l'autonomie?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le député confirme

bien que lui et ses collègues de l'autre côté ont vraiment l'esprit très lent si ce n'est qu'au cours des quelques dernières semaines qu'ils ont découvert qu'il y aurait un ralentissement dans les travaux de forage au Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: En fait, avant même le dépôt du budget et du Programme énergétique national, l'Association des contracteurs en forage prévoyait déjà pour cette année que les travaux de forage seraient réduits de 30 p. 100 à cause d'un surplus de gaz naturel dans le pays et de la construction d'un trop grand nombre d'installations de forage au cours des trois dernières années. L'Association des entrepreneurs en forage a annoncé et publié cette nouvelle indépendamment du Programme énergétique national du budget du 28 octobre.

J'ai bien peur que mon collègue ait reçu ses renseignements un peu en retard. Il aurait dû lire . . .

M. Clark: Maintenant, voudriez-vous répondre à la question, Marc?

M. Lalonde: . . . ce que l'industrie disait avant le dépôt du budget et l'annonce du Programme énergétique national.

M. Wilson: Encore une fois, le ministre a négligé de répondre à la question. Peut-être le mot «négligence» n'est-il pas exact. Il ne veut pas voir la vérité en face.

M. Clark: Très juste.

M. Wilson: Ce qui se passe ici résulte des mesures prévues dans le Programme énergétique national. Un grand nombre de représentants de l'industrie pétrolière du pays annoncent des réductions de travaux depuis le 28 octobre. Il se passe exactement le contraire aux États-Unis. Permettez-moi de vous citer un chiffre ou deux. Trois mille huit cent installations de forage travaillaient l'an dernier comparativement à 4,700 cette année. Je pourrais rappeler au ministre que parmi ces dernières il y en a une centaine qui viennent du Canada. On prévoit que cela amènera un accroissement de 12 p. 100 dans les travaux de forage.

Des voix: Règlement!

M. Wilson: Le ministre pourrait-il expliquer pourquoi il a défendu ce programme énergétique alors même qu'il avait des effets aussi désastreux pour le Canada; et a-t-il l'intention d'annoncer des changements de politique avant de rencontrer M. Leitch, le 13 avril, afin d'inciter ces sociétés de forage à laisser leurs installations au Canada pour travailler au Canada et accroître la production du pays?

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai déjà indiqué à l'honorable député que l'industrie du forage elle-même a prédit l'an dernier un déclin de 30 p. 100 dans les activités de forage au Canada. Qu'il y ait une augmentation des activités de forage aux États-Unis, cela n'est nullement surprenant. Les États-Unis sont à court de gaz naturel et de pétrole aussi, alors que le Canada affiche à l'heure actuelle un surplus de gaz naturel. Il n'est donc pas étonnant qu'aux États-Unis il y ait une très forte demande à l'heure actuelle pour des appareils de forage.